

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Contacts extérieurs (CBWA)

Il me fait extrêmement plaisir de vous informer que nous avons agrandi notre alliance Canadienne (CBWA) et qu'elle s'étend maintenant à l'échelle internationale.

En effet, au mois d'août dernier, nous (CBWA) sommes allés à St-Louis au Missouri afin de participer à une rencontre regroupant différents syndicats de InBev provenant de la Belgique, du Brésil, des États-Unis et du Canada, bien entendu.



Le CBWA (Canadian Brewery Worker Alliance) photo archive

Au terme de cette rencontre, il a été convenu, malgré nos allégeances syndicales différentes, de créer une alliance internationale qui nous permettrait d'échanger de l'information et de s'entraider en cas de besoin.

Une autre rencontre doit se tenir en début d'année 2009 et

le CBWA a été reconnu comme étant la voix officielle des syndicats Canadiens.

Pour ce qui est de la situation dans les autres brasseries Labatt du Canada, nous sommes à rédiger un tract d'information qui sera distribué en décembre prochain, aux salariés de Labatt à travers le Canada.

Nous présenterons aussi l'ensemble des réalisations du CBWA depuis sa création, il y a plus de deux ans.

D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter un membre de l'exécutif syndical.

Mot du Président



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez déjà, l'année qui s'annonce est très importante puisque nous renouvellerons en 2009, notre convention collective.

Afin de bien s'y préparer, plusieurs comités ont vu le jour au cours des derniers mois et d'autres se mettront en place

dans les semaines à venir.

Nous ne souhaitons pas revivre ce qui s'est passé lors du changement de syndicat en 2003, où nous avons dû négocier sans avoir bénéficié du temps nécessaire à une préparation adéquate du renouvellement de notre convention collective.

Cette fois-ci, compte tenu des

circonstances, nous serons beaucoup mieux outillés.

C'est pourquoi le conseil syndical sera mis à contribution tout au long de l'année 2009 et nous aurons besoin de l'implication de toutes et de tous.

Il en va du succès de nos négociations.

Volume 5, No, 11

Novembre 2008

Sommaire :

- CBWA et International
- Compte rendu du président
- La tournée des V.-P.
- En vrac

Dans ce numéro :

Contacts extérieurs	1
Mot du président	1
La tournée des V.-P.	2
La tournée des V.-P.	3
Sudoku	4
Départ à la retraite	4
Nouveau permanent	4

La tournée des V.-P.

V.-P. Santé sécurité



Suite à la fuite de dioxyde de chlore du 1er octobre, Sylvain n'était pas heureux que nous ayons six membres du syndicat incommodés à cause d'exposition au produit. Par contre, il est satisfait du dénouement des actions qui ont été prises suivant l'accident et qui seront prises afin d'éviter une répétition de ce genre d'accident.

L'inspecteur de la CSST est venu faire une enquête la journée même de l'évènement. L'enquête s'est

poursuivie le lendemain avec les personnes impliquées dans l'intervention. Il nous a fait parvenir son rapport + des actions correctives à apporter, il ne reste qu'à s'assurer que l'employeur exécute ses obligations envers ce rapport.....dossier à suivre.

UNE BONNE MAIN...

Ne pas avoir de médecin de famille fait que chaque nouvelle consultation revient à distribuer les cartes en espérant avoir une bonne main.

Si vous n'avez pas de médecin de

famille cherchez en un même si c'est difficile, car rien n'est aussi efficace qu'un médecin au fait de l'ensemble de votre dossier médical.

Si vous avez un accident de travail, votre médecin de famille pourra poser un diagnostic plus adapté à votre condition personnelle.

N'oubliez pas de toujours consulter votre représentant en Santé et Sécurité au travail, Sylvain Le Riche, en cas d'accident concernant un arrêt de travail ou de l'assignation temporaire, au poste #8722.

V.-P. Brassage



Avec toutes les nouvelles règles que l'employeur a mis en vigueur depuis l'arrivée de VPO, et les outils qu'ils se sont donnés pour calculer les performances (KPI) de tous les mondes incluant les responsables,

Jean-Guy Harrison nous annonce que si la tendance se maintient nous

verrons bientôt le nom de Jean-François Duplessis apparaître sur le Pub.

Début 2009, J-G nous mentionne que leurs responsables les ont avisés qu'ils étaient pour brasser au maximum les produits Bud, ce qui force l'employeur à envisager l'implanta-

tion des équipes de fin de semaine pour le département du brassage.

Jean-Guy Harrison
V.-P. Brassage

V.-P. Embaquetage



"Les jobs d'alimentation bouteilles vides (sous-sol), ainsi que l'alimentation cannette (1er niveau) devraient retourner à l'expédition à partir de janvier 2009.

Retour en arrière: on se souviendra qu'avant octobre 2003 l'alimentation des lignes de production appartenait à l'expédition, malgré que le syndicat n'a aucune emprise sur l'or-

ganisation du travail (droit de gérance) pour se justifier l'employeur utilisait des raisons de budget, afin de faire passer la pilule, la direction nous disait qu'il était plus logique que l'alimentation des lignes soit gérée par l'embaquetage puisque lorsque l'on se ramasse avec des palettes non conformes ou mouillées, il était plus facile d'imputer le département, faut croire que les lo-

giques changes, dépendamment des joueurs en place, **autre temps autre mœurs**

Pour ma part, je crois que c'est la manière simple de résoudre un problème de pénurie d'opérateurs à l'embaquetage. En échange, la direction nous offre le débottling de plein. (1er niveau)

Alain Lapointe (V.-P. Embaquetage)

La tournée des V.-P.

V.-P. Entretien



Bonne nouvelle, après plusieurs discussions avec l'employeur et les salariés de l'entretien, Normand nous indique qu'il est près d'une entente avec l'employeur sur l'interprétation de la lettre d'entente numéro 12 prévue à la convention collective.

Autre bonne nouvelle, l'employeur commence tranquillement pas vite à redonner aux salariés de l'entretien des travaux qu'ils avaient l'habitude de donner à des contractuels, se rendent-il compte enfin qu'il est plus efficace et économique de faire tra-

vailler nos membres au lieu de faire travailler des travailleurs de l'extérieur, pourtant le syndicat les avait bien mis en garde de cette situation.

L'employeur est finalement arrivé à ses fins, dans le dossier de Marc Leboeuf. Le 29 octobre 2008, la juge de la Cour Supérieure est venu casser la décision de l'arbitre de grief en maintenant le congédiement de Marc Leboeuf, un dossier de longue haleine.

Le syndicat a demandé au service

juridique de la CSN d'évaluer la possibilité de porter le dossier devant la Cour d'Appel. Il faut savoir que les critères établis par la Cour d'Appel sont extrêmement sévères.

Nous vous tiendront informés dès que nous en saurons d'avantage.

Normand Lefebvre
V.-P. Entretien

V.-P. Expédition



Sylvain mentionne qu'il reste des améliorations à faire pour l'ambiance de travail à CMM, mes qu'avec le départ de Sylvain Côté l'atmosphère de travail est déjà beaucoup mieux.

Le syndicat s'est assis avec l'employeur pour se mettre d'accord sur la participation des salariés qui devront assister à des rencontres afin

de trouver des pistes de solutions afin d'améliorer le climat de travail à CMM.



< D'après moi un climat serein serait beaucoup plus productif >

De notre côté, plusieurs auditions de grief de troisième étape ont été faites, nous sommes toujours dans l'attente de réponse de la part de l'employeur.

Sylvain Moreau (V.-P. Expédition)

V.-P. Livraison



Chantier de construction

Lors du dernier conseil syndical, moi et vos délégués avons exposé à toutes les personnes présentes l'importance pour nos gars à la livraison que la CSN nous fournisse les outils nécessaires pour analyser, argumenter et tenter de solutionner nos problèmes en ce qui concerne les futurs chantiers de construction à

Montréal, plus particulièrement l'échangeur Turcot.

Vous devez comprendre que plus de 80% de notre flotte passe par là. C'est donc avec plaisir que je vous informe que le 15 octobre dernier, un conseiller spécialisé a été nommé pour nous assister. Première étape, Cap sur le ministère du transport. (dossier à suivre)

Le syndicat est toujours dans l'attente de réponses manquantes d'audition de 3ième étape de grief, je vous tiendrai au courant dès qu'il y aura du développements à ce sujet.

Michel Bourdeau
V-P Livraison

**Coordonnée du Bureau
Syndical**

50, rue Labatt
LaSalle, Qc.
H8R 3E7

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca



Le syndicat a gagné le dossier du fond de pension..... C'est pas bon pour ma tension.

Sudoku

		2					9	
	9		4	6	5		2	
	7				2	8	1	
	8		1					7
		6		8		1		
9					6		5	
	4	7	3				8	
	1		5	9	4		7	
	2					4		

En vrac

Lors des travaux du conseil syndical du 18 octobre 2008, plusieurs propositions apportées par l'exécutif furent adoptées.

1. Que l'exécutif rencontre la CSN afin qu'il y ait des ressources spécialisées pour nous aider à dégager des pistes de solutions pour faire face aux impacts des chantiers de construction à Montréal.
2. Que le contenu du journal soit modifié afin de faire plus de place aux articles de portée interne et aux v.-p. départementales.
3. Que l'exécutif dépose lors du prochain conseil syndical une opinion juridique concernant l'effet des barrières interprovinciales sur le

transport du vide aux entrepôts satellites.

4. Que l'exécutif rencontre le plus rapidement possible les ressources humaines pour que ceux-ci mettent de l'ordre dans la gestion des départements en ce qui concerne le rappel au travail des permanents
5. Que le conseil syndical reçoive une proposition au prochain conseil syndical en ce qui concerne les frais d'expertises pour les salariés qui n'utilisent pas les services du syndicat.

Le prochain conseil syndical aura lieu le:

17 janvier 2009.

Merci à tous pour votre implications



Conseil syndical du 18 octobre 2008

Départ à la retraite

Richard Devost (Oct)
Roger Bergevin (Oct)
Michel Gaudette (Nov)
J.Pierre Bolduc (Nov)
Michel Lacasse (Nov)

Nouveau permanent

Daniel Therrien (Oct)

Collaborateurs:

Comité journal:
Mireille Gendron

V.P. à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie CNM3